

Nivaleta Tui

De: Nivaleta Tui
Envoyé: mardi 7 janvier 2020 14:50
À: 'jonc@gouv.nc'; 'jonc.sia@gouv.nc'
Objet: POUR PUBLICATION - 3 arrêtés
Pièces jointes: Arrêté 3391 mise en demeure MKM-Graziella.docx; 191030 3391 arrêté MED MKM signé.pdf; Arrêté 3438 sursis à statuer.docx; 191031 3438 arrêté sursis à statuer.pdf; Arrêté 3632 MED ROBEX Sarl.doc; 191129 3632 arrêté MED ROBEX Sarl.pdf

Bonjour,

Pour publication, je vous prie de trouver en pièces jointes les arrêtés suivants (versions WORD et PDF) :

- N° 3391-2019/ARR/DENV du 30 octobre 2019 mettant en demeure la société SARL MAI KOUAOUA MINES (MKM) de transmettre le plan de récolement des défrichements ainsi que le programme de mesures compensatoires conformément à l'arrêté d'autorisation n° 1835-2018/ARR/DENV de la mine Graziella, commune du Mont-Dore ;
- N° 3438-2019/ARR/DENV du 31 octobre 2019 portant sursis à statuer à la demande d'autorisation d'exploiter, par la SAS MANGO ENVIRONNEMENT, une plateforme de compostage de boues de station d'épuration et de déchets verts à Tontouta, « projet Karenga », commune de Paita ;
- N° 3632-2019/ARR/DENV du 29 novembre 2019 mettant en demeure la société ROBEX SARL de régulariser la situation administrative et technique de la station de transit et de traitement de déchets industriels, sis 1 rue Papin, Ducos, commune de Nouméa.

Les versions papiers suivent.

Pour le bon suivi des dossiers, merci de me communiquer la date de publication.

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement,

